

CHANTIER Léon

Né le 28 01 1892 à Cour-Cheverny Loir et Cher

Fils de Silvain et de Louise CHANTEREAU

Il est garde-forestier au château de Beauregard,

Marié le 29 01 1913 Cour-Cheverny à Henriette Marie Alphonsine SOULARD

Soldat 113^{ème} R. I.

Matricule au recrutement : 788 Blois Loir et Cher

Mort pour La France

Le 22 08 1914 à 22 ans 7 mois à Signeulx, province de Luxembourg en Belgique

Tué à l'ennemi

Avis transcrit à Cour-Cheverny le 08 10 1920

Fiche Matricule

Fiche non créée

Nom : **Chantier**
Prénoms : **Léon**
Surnoms :

ÉTAT CIVIL
Né le **28 janvier 1892** à **Cour-Cheverny** canton de **Contres**, département de **Loir-et-Cher**, résidant à **Contres**, canton de **Contres**, département de **Loir-et-Cher**, profession de **Amateur agricole** et de **garde-forestier** domicilié à **Cour-Cheverny**, canton de **Contres**, département de **Loir-et-Cher**
Marié à **M^{lle} Henriette Marie Alphonsine le 29-1-13**

NUMÉRO MATRICULE DU RECRUTEMENT : **788**
Classe de mobilisation :

SIGNALEMENT
Cotes : **Chantier**
Taille : **1m 62**
Poids : **62**
Couleur des yeux : **bleus**
Couleur des cheveux : **bruns**
Couleur de la peau : **brun**
Tatouages : **aucun**
Blessures : **aucun**
Maladies : **aucun**
Vaccins : **aucun**
Dents : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS
Inscrit sous le n° **29** de la liste du canton de **Contres**
Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en **1913** Appelé pour le service armé
Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en **1913**

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Classé rationnel indispensable de famille le **1^{er} sept. 1913**
Incorporé à compter du **10 OCT 1913**
Arrivé au corps le **10 OCT 1913**
Soldat de 2^e classe le **10 OCT 1913**
Parti en campagne le **22 août 1914**
Disparu le **22 août 1914** à **Signeulx (Belgique)**, avis de disparition du **4^e de la Guerre** C. F. 1914 du **24 juillet 1915**
Décédé le **22 août 1914** à **Signeulx (Belgique)**
Avis de la Mairie de Cour-Cheverny du **19-9-1920**

ARMÉE
Armée active : **113^{ème} Régiment d'Infanterie**
Armée territoriale : **113^{ème} Régiment d'Infanterie**
Armée territoriale : **113^{ème} Régiment d'Infanterie**
Armée territoriale : **113^{ème} Régiment d'Infanterie**

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR ordre de chronologie de domicile de naissance à domicile de décès
Dates : **1913** Communes : **Contres** Domiciles : **Contres**

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS

CAMPAGNES
Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 22 août 1914

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICE
1^{re} dans l'Armée active : **10 OCT 1913** au **22 août 1914**
2^e dans l'Armée active : **22 août 1914** au **22 août 1914**
Supplémentaires : **22 août 1914** au **22 août 1914**
1^{re} dans l'Armée territoriale : **22 août 1914** au **22 août 1914**
2^e dans l'Armée territoriale : **22 août 1914** au **22 août 1914**
Supplémentaires : **22 août 1914** au **22 août 1914**
Spécialisé aux hommes du service de garde des voies de communication : **22 août 1914** au **22 août 1914**

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :
la réserve de l'Armée active : **1913**
la réserve territoriale : **1913**
la réserve de l'Armée territoriale : **1913**
la libération de l'Armée territoriale : **1913**

DATE de la libération de l'Armée territoriale : **1913**

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un document spécial (citations, condamnations, etc.).

© Ministère de la Guerre - Ministère des Anciens Combattants

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom : **Chantier**
Prénoms : **Léon**
Grade : **2^e Classe**
Corps : **113^{ème} Régiment d'Infanterie**
N° : **4762** au Corps. — Cl. **1912**
Matricule : **788** au Recrutement **Blois**
Mort pour la France le **22 août 1914**
à **Signeulx (Belgique)**
Genre de mort : **Tué à l'ennemi**

Né le **28 janvier 1892**
à **Cour-Cheverny** Département **Loir-et-Cher**
Arr. municipal (p^r Paris et Lyon) : **Blois**
à défaut rue et N° : **Blois**

Jugement rendu le **17 Juin 1920**
par le Tribunal de **Blois**
acte ou jugement transcrit le **8 octobre 1920**
à **Cour-Cheverny Loir-et-Cher**
N° du registre d'état civil : **534-708-1921. [26434]**



Transcription de décès –
acte n° 40
08 octobre 1920

N° 40 17 juin 1920

Transcription
Extrait - Jugement
Décès militaire
Chantier Léon

"Mort pour la France"

Extrait des minutes du greffe du Tribunal nous cent vingt, civil de première instance de Blois
D'un jugement rendu le dix-sept juin mil neuf cent vingt par le Tribunal civil de première instance de Blois
département de Loir-et-Cher le dit jugement portant cette mention : Vu pour timbre et enregistré gratis à Blois
le premier octobre mil neuf cent vingt, folio 41, case 111 (signé) Il a été extrait ce qui suit : La
requête présentée par monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal. Ou monsieur l'adjudant juge en son rapport
Ensemble le ministère public en ses conclusions. Le Tribunal de après en avoir délibéré jugeant en premier ressort
Attendu que d'un dossier communiqué par monsieur le Ministre de la Guerre et des renseignements fournis au
Tribunal, il résulte que le nommé Chantier Léon, soldat au 113^e R. I. d'Infanterie, est disparu le vingt deux août
mil ~~neuf cent quatorze~~ à Signeulx (Belgique). Attendu qu'aucun acte de décès ~~mil neuf cent vingt~~
n'ayant pu être dressé, il y a ~~lieu~~ ~~en vertu de~~ ~~sur la déclaration de~~ articles quatre vingt neuf et suivants du
Code Civil, de la loi du trois décembre mil neuf cent quinze, et de la loi du vingt cinq juin mil neuf cent dix neuf
de procéder à la constatation judiciaire du décès. Par ces motifs : Dit que Chantier Léon, né à Cour-Chaussy
le vingt huit janvier mil huit cent quatre vingt douze de Silvain et de Chantreau-Sévris épouse de Soulet
qui ont, lecture faite, signé avec Nous Henriette Marie Alphonsine, domiciliée en dernier lieu à Cour-
Chaussy est décédé à Signeulx (Belgique) le vingt deux août mil neuf cent quatorze Officier de l'Etat Civil.
"Mort pour la France" Dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera transcrit sur les registres
de l'Etat Civil pour l'année courante de la commune de Cour-Chaussy et qu'il sera fait mention sou-
-main du jugement à la suite de la table annuelle des registres de l'année du décès. Ainsi fait et jugé
à l'audience publique. Pour Extrait conforme. Le Greffier (signé) Illicible.
Le jugement dicté ci-dessus a été transcrit sur l'ordre de Monsieur le Procureur de la République le huit
octobre mil neuf cent vingt à dix-huit heures par Nous Gustave Brion, maire de la commune de Cour-Chaussy, officier d'Etat Civil.

Gustave Brion

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

Ordre de bataille du 11^{ème}

Etat-Major

M. M. Gerardin, Colonel
 Besse, médecin-major de 1^{ère} classe, chef de service
 De la Girardière, capitaine adjoint au chef de corps, major
 Lecourt, sous-lieutenant, commandant la 1^{ère} section de mitrailleuses
 Rensu, lieutenant, commandant la 2^{ème} section de mitrailleuses
 Lecoufflet, lieutenant, commandant la 3^{ème} section de mitrailleuses
 Maquin, sous-lieutenant de réserve, chef du service téléphonique
 Semaille, lieutenant de réserve, porte-drapeau
 Ferrasse, lieutenant, officier d'approvisionnement
 Roiffe, lieutenant, officier des détails
 Porrier, chef de musique de 2^{ème} classe

M. M. 1^{er} Bataillon

Maugis, chef de Bn.
 Dubuc, méd. A. M. de 1^{ère} classe
 Faure, capitaine, M. A. M. de 1^{ère} classe de R.
 Gungl, adjudant
 Jougnot, A. Maquin, maréchal des logis
 1^{ère} Compagnie
 Boulain, capitaine
 Gotsbault, A. E. de réserve
 Bézard, Elise de 1^{er} G.

M. M. 2^{ème} Bataillon

Maaghe, chef de Bn.
 Menager, méd. A. M. de 1^{ère} classe de R.
 Pélissier, lieutenant de dragons, adjoint au chef
 Latour, adjudant, chef de C. E.
 Mollon, maréchal des logis
 2^{ème} Compagnie
 Clouet, capitaine
 Blandin, lieutenant

M. M. 3^{ème} Bataillon

Du Chaylard, chef de Bn.
 Lefranc, médecin des. M. A. M. de 1^{ère} classe de R.
 Siret, adjudant
 Giron, maréchal des logis, adjoint au chef
 4^{ème} Compagnie
 Vallin, capitaine
 de Beauregard, lieutenant
 Monnier, méd. A. M. de 1^{ère} classe de R.

2^{ème} Compagnie
 Chapuis, capitaine
 Davis, lieutenant
 Bonneau, sous-lieutenant

3^{ème} Compagnie
 Regnaud, capitaine
 Bonnet, méd. A. M. de 1^{ère} classe de R.
 Lacroix, sous-lieutenant de réserve

10^{ème} Compagnie
 Chauvin, capitaine
 Dognon, lieutenant
 Labrie, sous-lieutenant de réserve

3^{ème} Compagnie
 Leclerc, capitaine
 Sigault, lieutenant
 Joly, sous-lieutenant

4^{ème} Compagnie
 Baulieu, capitaine
 Audouin, lieutenant

11^{ème} Compagnie
 Dubert, capitaine
 Vigor, sous-lieutenant

11^{ème} Compagnie
 Froment, capitaine
 Marmillet, sous-lieutenant
 Cavalier, sous-lieutenant de réserve

8^{ème} Compagnie
 Roussau, capitaine
 de Haussoy, sous-lieutenant
 Granger, sous-lieutenant de réserve

12^{ème} Compagnie
 Lacoste, capitaine
 Bloch, A. E. de réserve
 Sibon, lieutenant de réserve

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

Effectifs :

		Active	Réserve	Total
		37	16	53
Troupe	Officiers :			
	Sous-officiers :	200		200
	Capotons et soldats :	3110		3110
	Total de la troupe :	3310		3310

Nombre de chevaux : 185 (y compris les chevaux montés).

5 Août 1914.

Le 11^{ème} quitte la garnison de Blois en 3 échelons :Départ du 1^{er} train : 9^h 39 (Bn. Maaghe)Départ du 2^{ème} train : midi 39 (Bn. du Chaylard)Départ du 3^{ème} train : 3^h 59 (Bn. Maugis)

Le régiment débarque à Saint-Mihiel (Meuse) et se rend, par la route, de Saint-Mihiel à Saint-Mihiel où il cantonne en exécution des ordres de mouvement N^o 13 et 14.

Pièces annexes : ordres de mouvement N^o 16, 13 et 14.

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

7 Août 1914

0^h 30 - La 19^{ème} Brigade reçoit l'ordre, en cas d'attaque ennemie, de se rassembler dans la région Senonville-Vareinay (ordre général N^o 2 du S. C. A. en date du 6 Août).

10^h 30 - En exécution d'un ordre du général est. le 9^{ème} Don. notifié par note de service N^o 1 en date du 7 Août, le 11^{ème} reçoit l'ordre de garder les débouchés N. et N.E. de Saint-Mihiel, d'assurer la surveillance des issues sur toute la rive droite et tenir plus particulièrement les routes de Nieuville et d'Aprémont.

En exécution de l'ordre reçu le 7^{ème} quitte les 2 casernes de la rive gauche qu'il occupait et va prendre les emplacements suivants :

1^{er} Bn. Cantonnement : Caserne de cavalerie rive droite. Section de surveillance : chemin à 1 km d'illy eclus et la Meuse ; une porte d'une section est installée route de Commercy à 1 kilom. de la sortie de Saint-Mihiel.

2^{ème} Bn. Cantonnement : caserne d'artillerie. Section de surveillance : entre le chemin de Woinville inclus et le chemin à un trait d'illy sur Meuse inclus. 2 postes d'une section chacun sont installés : l'un à Marcoupe ferme, l'autre route d'Aprémont à 1 kilom. au S.E. de la caserne d'art.

3^{ème} Bn. Cantonnement : dans le rectangle compris entre la Rte de Verdun incluse et le chemin de Woinville eclus. Deux postes d'une section chacun sont installés : l'un à la côte sainte-Marie, l'autre sur le chemin de Chailion à hauteur de la Surpièrre ; un poste de 6 hommes et un grade à l'extrémité E. du pont de Saint-Mihiel.

8 Août 1914

0^h 30 - La 19^{ème} Brigade reçoit l'ordre d'aller reconnaître et occuper l'emplacement de rassemblement qui lui est assigné en cas d'attaque (région Senonville-Vareinay). Exécution de l'ordre de la 9^{ème} Division.

Le 11^{ème} prend la route de Chailion et porte :

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

2

1 Bn. (3^{ème}) à la crête boisée au sud de Vareinay face à l'Est.1 Bn. (1^{ère}) à la même hauteur en arrière de la crête à environ 800 mètres au N. de la cote 341.1 Bn. (2^{ème}) aux abords de la dite cote.

A 11^h le 1^{er} Bn. rentre à Saint-Mihiel où il reprend ses cantonnements sur la rive droite.

Pièces annexes : Ordres du S. C. A. et de Don. : 2 pièces.

9 Août 1914.

En exécution de l'ordre général N^o 2 de la Don. en date du 9 Août, le 9^{ème} Don. se porte dans la région Génicourt, Aubly-sur-Meuse, Ezyon, Woinbey, Bouquemont, Tilly, Villen-sur-Meuse.

Le mouvement s'écoule dans la 2^{ème} partie de l'après-midi.

Le 11^{ème} franchit le pont de Saint-Mihiel à 14 heures et va occuper les cantonnements ci-après :

E.M. 3^{ème} et 1^{er} Bn. Bouquemont2^{ème} Bn. Woinbey.

Le régiment est installé dans son cantonnement à 19 heures.

10 Août 1914

Par ordre général N^o 3 en date du 9 Août 1914 sous le N^o 2613, le S. C. A. fait mouvement par la rive droite de la Meuse et s'échelonne entre Haudainville et Ezyon.

En exécution de l'ordre d'opérations N^o 3 en date du 10 Août de la Division, la 19^{ème} Brigade se dirige vers son cantonnement savoir : 11^{ème} Haudainville, dans la formation suivante : 13^{ème}, Groupe d'art. de la Division, 11^{ème}. Les T. R. suivent les troupes. Le 1^{er} Bn. atteint son cantonnement de Belleray par Dieue et Haudainville à 18 heures. La marche est extrêmement pénible en raison de l'encombrement de la route et d'un coup de chaleur.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Gare de rav. : Saint-Mihel. Evacuation des malades et des éclopés sur la gare de rav. par les I.R. (Hôpital de Saint-Mihel et caserne Carobert).
11 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 4 du 5 ^e C.A., N° 31/3 en date du 10 Août, le 11 ^e ne fait pas mouvement dans la journée du 11 Août et son cantonnement de Belleray est maintenu.
12 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 5 de la 1 ^{re} Division en date du 11 Août 1914 N° 31/30, le C.A. ne fait pas mouvement le 12. Le 11 ^e est maintenu dans son cantonnement de Belleray.
13 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 5 en date du 12 Août N° 31/40 de la 1 ^{re} Division, le 5 ^e C.A. ne fait pas mouvement le 13 Août. Le 11 ^e est maintenu dans son cantonnement de Belleray. Gare de Rav. : Ougny. Evacuation sur la gare de Rav. Effectif à la date du 13 Août : officiers : 58 - Groupes : 3213
14 Août 1914	En exécution de l'ordre impérial pour la journée du 14 Août, parvenant au corps le dit jour à 1 ^{re} la 1 ^{re} Division se porte sur Etain par la route Nationale N° 64 et la redoute de Belrupt. Le 11 ^e marche au pas de la colonne dans l'ordre suivant : 2 ^e C ^o (9 ^e et 10 ^e) 2 ^e 10 - 1 ^{er} Groupe A.D. 9 ^e - 1 ^{er} C ^o du 11 ^e (11 ^e) 2 ^e 23 - 1 ^{er} groupe A.D. 9 ^e - 1 ^{er} C ^o du 11 ^e (12 ^e) 2 ^e 39 - 1 ^{er} groupe A.D. 9 ^e - 2 ^e B ^o du 11 ^e (14 et 25) 3 ^e 22. Les I. C. suivent leur B ^o . Le I. R. marche groupé à la gauche du C.A. 14 ^h 15. - Par ordre verbal transmis par l'officier de liaison (St Omer) sur la route d'Etain, le régiment se dirige sur les cantonnements suivants : 2 ^e B ^o avec leurs b ^o de mitrailleuses, à Mogeville (3 ^e et 17 ^e) ;

DATES	HISTORIQUE DES FAITS	3
	1^{re} B^o (2^e), C.H.R. et E.M. du 1^{er} B^o à Dieppe. Le 3^e B^o reçoit l'ordre de tenir par des unités l'Épinaux, 1^{er} B^o du N. de Maucourt et l'ancien télégraphe détruit, face au N. de la route vers Maucourt avec la 1^{re} Brigade. Contournement de l'E.M. de D.I. Dieppe; de l'E.M. de la Bde : Mogeville.	
15 Août 1914	Par ordre général N° 7 N° 71/3 du général cdt le 5^e C.A. en date du 14 Août, les cantonnements du 11^e sont maintenus. Rav. de la 1^{re} D.I. : Eix. Abancourt à 12 heures.	
16 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 9 pour la journée du 16 Août N° 80/3 en date du 15 Août, le C.A. conserve ses emplacements. Le 11^e est maintenu dans son cantonnement de Dieppe et de Mogeville.	
17 Août 1914	Par ordre général N° 8 du Gal. cdt la 1^{re} D.I. parvenant le 16 Août à 11^h 30, le 11^e quitte ses cantonnements de Dieppe, Mogeville et va occuper Gagnies avec l'E.M. de la 1^{re} Brigade, 2 groupes d'artillerie et 1 compagnie du génie. Le 11^e était installé dans son cantonnement pour 8 heures.	
18 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 11 du 5^e C.A. le C.A. doit s'établir le 18 Août sur le pont Mangiennes. Biliyons Mangiennes prit à déboucher dans la direction générale de Longuyon. Le 11^e, le 3^e G^o de l'Art. D. 9^e, un escadron du 8^e Chasseurs ^{et une C^o du génie} et le général N° 1 de la 1^{re} D.I. sont le commandement du Bataillon cdt le 11^e quittent leur cantonnements et se portent à Mangiennes débouchant des avant-postes de Saint-Laurent-sur-Orain, exclusivement au gré 1^{er} B^o S.O. de Tonnay, m. d'Orain niches, pour 8 heures. A 8 heures, le détachement occupe les positions ci-après : 2^e B^o (B^o Hagbe) aux avant-postes sur la ligne Grand Chaud - Tillon. Come N. du bois de	

T. 1.
Dep. 413 Militaire, Université L. FORTNIER, 254, Boulevard St-Jermain, Paris.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Marpeumont, l'escadron de cavalerie tenant les passages sur l'Orain. Sans appui à Châtillon. Des postes d'infanterie occupent Sorbey et le mamelon N. de Châtillon; le Groupe d'art. et la 1 ^{re} et 3 ^e B ^o en rassemblement derrière M.E. de Mangiennes à Châtillon. Des patrouilles de cavalerie reconnaissent la sacrie Sorbey, Longuyon à C.O. Tillon, Arrancy à l'E. A 9 heures, une reconnaissance du 5 ^e Génier (8 ^e Chasseurs) vers Belle Fontaine N. de Tonnay, essai de corps de feu venant de la direction de la cote 299 S.O. d'Arrancy. A 11 ^h 50 le cap ^o Baugon fait connaître qu'une patrouille envoyée sur Arrancy a reçu du corps de feu de cette localité; une patrouille de 5 hommes allemands (13 ^e régiment) se bousaille vers la cote 299 à kilom. S.O. d'Arrancy; 2 hommes allemands ont été tués et 2 chevaux allemands ramenés aux A.P. A 14 heures, 20 cav. allemands se présentent devant la ferme de Constantine et se replient en désordre sous le feu des cavaliers occupant cette ferme. A 15 heures, le Lt ^o Chabard, du 3 ^e Chasseurs, signale que Longuyon est occupé.
19 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 12 du 5 ^e C.A., le C.A. ne fait pas mouvement le 19 Août. Les avant-postes sont maintenus sur les mêmes positions. (Voir journée ci-dessus). Les travaux d'organisation du front tenu par les avant-postes sont poussés avec la plus grande activité. Evacuation sur la gare d'Eix. Abancourt.
20 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 13 du 19 Août 1914 du 5 ^e C.A., le C.A. ne fait pas mouvement le 20 Août. Le 2 ^e B ^o placé aux avant-postes sur la position occupée la veille et l'avant-ville, est en liaison : à droite avec la 1 ^{re} D.I. à Baudouville ferme,

DATES	HISTORIQUE DES FAITS	4
X 21 Août 1914	à gauche avec le 4^e C.A. à Saint-Laurent-sur-Orain. Les travaux d'organisation du front tenu par les A.P. exécutés par le C^o du génie secondés par des travailleurs du régiment, se poursuivent activement. En exécution d'un ordre verbal de la 1^{re} D.I. parvenant le 21 Août à 6 heures au cantonnement de Mangiennes, le 11^e forme arrière-garde d'une colonne de Division, le 3^e B^o formant la tête suivi du 1^{er} B^o, ce dernier devant de Tillon. Itinéraire : Mangiennes, Saint-Laurent-sur-Orain, Longuyon Pont-Ouest, Tellancourt, Saint-Pancré, <u>Signeux</u>. La compagnie divisionnaire du génie suit le 3^e B^o, un groupe d'artillerie suit le 11^e. En arrivant à l'ouest de Noire, une compagnie couvre la marche à droite une fraction ennemie étant signalée à Tonnay à la sortie de Longuyon, la marche est convertie à droite par un peloton suivant la vallée jusqu'au Visier et regagnant le plateau à Tonnay; par une compagnie dirigée sur Tonnay, la Montagne et à gauche par 1^{er} C^o du 1^{er} B^o prussien sur Villancy. Plus loin, le 1^{er} B^o détache de Tellancourt une compagnie sur l'Int^o Pény pour établir une liaison avec le 4^e C.A. Quelques cavaliers ennemis sont signalés à la lisière du bois au N.E. de Tellancourt. Vers midi 30 la tête du 11^e atteint Saint-Pancré; le 3^e B^o et pousse immédiatement sur Ville Houdemont par Bire-la-Ville avec fractions sur Saint-Denis. Le 2^e B^o, le 1^{er} et le 1^{er} B^o reste disponible vers Bire-la-Ville en maintenant une compagnie détachée à Saint-Pény.	

enc.-lib. Militaire, Université L., FOUPIER, 261, Boulevard St-Germain, Paris. - T. 1.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Le 3^e Bn. (du Chaylard) poursem à la lisière N. de Ville Houdelemont fait des feux en quelques cavaliers qui croisent à l'ouest de Signeule. À 16 heures le stationnement est ^{terminé} : le suivant : Le 3^e Bn. fournissant les avant postes à Bleid et Musy, la Ville avec poste à Barrangy (liaison à l'ouest avec le 131^e et à l'est du Chacé entre Signeule et Lorm). À Signeule continuent le G.M. et le 2^e Bn. ; À Ville-Houdelemont le G.M. de la 15^e Brigade et le 1^{er} Bn. avec poste à Saint-Pierre (liaison avec le 4^e C.A.). À 17 h. le Col. du 3^e Bn. (du Chaylard) fait connaître que la section Meunier, détachée de la 9^e Cie sur Barrangy est arrêtée en face de ce village par environ une compagnie allemande, que la 10^e Cie s'est établie sur les pentes sud de Musy signalant de l'infanterie en face dans des tranchées au N. de Musy-Saint-Leger. Une compagnie du 2^e Bn. est envoyée vers Barrangy pour recueillir la section Meunier qui se replie devant l'infanterie allemande très supérieure à une compagnie et devant de la cavalerie. Les 9^e et 12^e Cies sont déployées près à recueillir les sections engagées. Vers 18 heures le 2^e Bn. reçoit l'ordre de renforcer vers Barrangy les fractions engagées. Il rend compte à 18 h 30 qu'il a une Cie (6^e) à cheval sur la route Signeule-Barrangy à l'ouest de la station. Les 7^e et 8^e Cies la prolongent à gauche, la 5^e Cie en réserve. L'artillerie allemande est entrée en action. La situation se maintient jusqu'à la nuit. Les unités du 3^e Bn. organisent les postes sud de Bleid et de Musy.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Le 2^e Bn. fait de même entre le 3^e et la station de Signeule. Le 1^{er} Bn. est maintenant à Ville-Houdelemont. 22 Août 1914 En exécution de l'ordre général N° 12 de la 4^{ème} Division complète par un ordre verbal du général Cdt. la 13^{ème} Bde. d'inf. le 113^{ème} se porte à l'attaque du front Barrangy. Goussier accompagné par un peloton du génie. Le 1^{er} se forme en ligne de colonnes doubles de Bn. et se porte à l'attaque sur le front indiqué vers 5 h 30. Objectif - Barrangy - Lorm - Racheumont 3^e Bat^{on} à gauche - 1 partie du 2^e Bat^{on} s'engage la route à droite - 1 partie du 1^{er} Bat^{on} à droite. Quelques Cies du 2^e et 1^{er} Bat^{on} en réserve avec la musique, le drapeau et l'E.M. du Rég^t. 131^e à droite - 4^e C.A. à gauche. La marche est gênée par un brouillard intense. Les unités se heurtent de suite aux positions allemandes. Le Régiment se porte énergiquement à l'attaque après avoir tenté 2 fois l'assaut des 1^{ères} tranchées. Il se voit contraint vers 8 h 30 de se replier vers la sortie N et N.O. de Signeule. Il subit les pertes ci-dessous - Le 4^e d'inf. se porte à Signeule pour renforcer le Rég^t. Le Colonel est blessé, les 3 chefs de Bat^{on} tués, blessés ou disparus - Les 3/4 des Capitaines disparus ou blessés et tués. Le Capitaine adjoint au Colonel est blessé. Le Capitaine de la Giraudière adjoint au chef de Corps rassemble à l'ouest de la Ville le reste du Régiment.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	avec le 3^e Lieut^{ant} Secourt (3^e C.A. curieux) après avoir stationné quelques temps au Sud de St-Pierre en il occupe par la de la Division les hauteurs en lisière des bois, il reçoit l'ordre de se diriger sur Beaucourt. Par ordre verbal donné au Capitaine adjoint par le Général Brocking le Rég^t va occuper Petit Arny pour la nuit où il arrive vers 15 heures.

113 ^{ème} Régiment d'Infanterie.								
Modèle A.								
Etat nominatif des officiers, sous-officiers et soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus au combat des 21 et 22 Août 1914 - Combat de Signeule (Belgique).								
Noms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Cherchés ou perdus	Observations	
Combat du 21 Août 1914.								
Lacour	Soldat	1						
Officiers		1						
Marchand			1					
Leffevre	"		1					
Duval			1					
Hérouin			1					
A. Poirault			1					
Goussier					1			
Chabot					1			
Rouge					1			
Ray					1			
Lejeune					1			
A. Goussier					1			
Collet					1			
Combat du 22 Août 1914.								
Girardin	Soldat		1					
de la Giraudière	capitaine		1					
Péron	lieut ^{ant}		1					
Maquin	lieut ^{ant}		1					
Maugis	chef de file	1						
Mathurin	capitaine		1					
Barnault	lieut ^{ant}				1			
Silvaud	lieut ^{ant}		1					

